



**Légende :**

- Périètres de protection immédiate
- Périètres de protection rapprochée
- Périètres de protection éloignée
- Prise d'eau potable municipale
- Rues desservies par l'aqueduc
- Limites de propriété

Échelle = 1 : 10 000

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire  
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000  
 © Gouvernement du Québec  
 Note : Orthophoto aérienne 2008



*MRC de Maskinongé*  
*Schéma d'aménagement et de développement révisé*

Plan no.  
 6.1M

*Prises d'eau potable municipales*  
*Saint-Mathieu-du-Parc*